









Maîtrise en santé environnementale et santé au travail

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | DÉPARTEMENT DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-488-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en santé environnementale et santé au travail (M. Sc.)
TYPE	Maîtrise ès sciences (M. Sc.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse, avec travail dirigé

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Il faut avoir trouvé son directeur de recherche avant le dépôt de la demande d'admission. Communiquez avec la personne-ressource pour plus d'informations.
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Jérôme Lavoué 514-343-6111 poste 3108
jerome.lavoue@umontreal.ca

Claudine Barthélémy 514 343-6134
claudine.barthelemy@umontreal.ca

Présentation

En plus de s'intéresser aux agents toxiques présents dans l'environnement, les milieux de travail, l'alimentation et les produits de consommation, la santé environnementale tient compte des effets sanitaires liés aux aménagements, aux comportements humains à l'égard des risques et des phénomènes globaux comme les changements climatiques.

Le programme en bref

La maîtrise en santé environnementale et santé au travail de l'ESPUM vise à former des scientifiques qui contribueront à caractériser, à évaluer et à interpréter les relations entre l'environnement et la santé humaine. Ils seront en mesure d'apporter des solutions aux problèmes reliés à l'impact des divers agresseurs rencontrés dans l'environnement, comme les substances toxiques que l'on retrouve dans des milieux tels que l'air extérieur, l'air intérieur, l'eau, les aliments, les sols ainsi que le milieu de travail.

Structure

Plusieurs cheminements ou modalités sont possibles : M.Sc. avec mémoire (recherche) ainsi que M.Sc. avec stage ou travail dirigé dont les deux dernières comprennent un choix de cinq options.

M.Sc. avec mémoire de recherche

Ce programme vise à se familiariser avec la démarche de la recherche scientifique dans le domaine de la relation environnement-santé humaine par la réalisation d'un projet de recherche et la rédaction d'un mémoire. Il permet de s'initier à la communication scientifique orale et écrite de résultats de recherche et de se préparer à une carrière impliquant de la recherche dans le domaine.

M.Sc. avec travail dirigé

Dans un travail dirigé, l'étudiant, sous la supervision d'un professeur rattaché au département, se familiarisera avec la méthode scientifique par la réalisation d'une activité de recherche. Le travail dirigé vise à l'approfondissement de connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale ou en santé au travail.

M.Sc. avec stage

Un stage signifie que l'étudiant sera inséré dans un milieu professionnel actif dans un des domaines de la santé environnementale et santé au travail. Il participera aux travaux d'une équipe et réalisera un projet. Les lieux d'accueils de stage peuvent être des établissements de santé publique (par exemple: Directions de santé publique de la grande région de Montréal), des ministères et organismes publics et parapublics québécois et fédéraux, des services municipaux et paramunicipaux et des entreprises privées incluant les bureaux de consultants.

Options

Les maîtrises avec stage ou travail dirigé comportent 5 options:

- Analyse du risque
- Toxicologie générale
- Environnement, santé et gestion des catastrophes
- Hygiène du travail
- Santé environnementale mondiale






Il importe de noter que le travail dirigé ou le stage porteront sur un sujet relié au thème de l'option choisie. Si un étudiant désire faire un travail dirigé hors du thème de l'option dans laquelle il est inscrit, il devra recevoir l'assentiment du comité du programme.

À qui s'adresse ce programme ?

Ce programme s'adresse aux diplômés du 1^{er} cycle en sciences fondamentales, biomédicales ou naturelles, en génie, en sciences de la santé humaine ou animale, ainsi qu'aux étudiants issus de formations très variées. Il s'adresse également aux professionnels souhaitant progresser dans leur carrière. Cette formation est idéale pour les personnes intéressées par l'interface entre la santé et l'environnement et qui souhaitent s'impliquer dans une carrière tournée vers la santé des populations, y compris celle des travailleurs.

L'avantage des programmes « gigogne »

Pour poursuivre des études supérieures en santé environnementale, il est possible de s'inscrire d'abord au microprogramme, puis de transférer les crédits obtenus au D.E.S.S., puis éventuellement à la maîtrise, en procédant par étapes. Ces programmes s'imbriquent les uns aux autres par leurs structures dites « gigognes ».

-  OUVREZ LES GRANDS DOMAINES DE LA SANTÉ PUBLIQUE
-  TEZ LA PAGE FACEBOOK DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE
-  TEZ LA PAGE FACEBOOK DE L'OPTION HYGIÈNE DU TRAVAIL
-  ÉDEZ À TOUS LES PROGRAMMES DE L'ESPUM
-  IR EN SAVOIR PLUS SUR LES STAGES ET LEURS MODALITÉS

Objectifs

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail; se familiariser avec la méthodologie scientifique; se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement; acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

Forces

- Programme multidisciplinaire centré sur les liens entre l'environnement physique et la santé physique;
- Des professeurs chercheurs de renommée mondiale;
- Des laboratoires et des équipements d'analyse à la fine pointe de la technologie;
- Un des plus grands regroupements de chercheurs et d'experts en santé publique au monde;
- Un accès exceptionnel à tous les champs de la santé publique;
- Le diplôme de l'option hygiène du travail représente le seul programme de second cycle de ce domaine dispensé en français en Amérique du Nord et reconnu par le Conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT). Cette option mène aussi à l'examen accéléré de certification canadienne en hygiène du travail.

Perspectives d'avenir

Les perspectives d'emploi de nos étudiants se retrouvent au niveau:

- du réseau public de santé (Centres intégrés de santé et de services sociaux, Réseau de santé publique en santé au travail, Institut national de santé publique, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, Santé Canada),
- des associations sectorielles des différentes industries (p. ex. mines, aéronautique, construction, manufactures),
- des bureaux de consultants,
- des centres hospitaliers,
- des écoles et universités.

Pour la santé mondiale, les perspectives d'emplois concernent surtout le travail avec des organismes à but non lucratif, pour développer des plans d'action, de sensibilisation et d'éducation pour réduire les impacts sanitaires, par exemple, des programmes d'adaptation aux changements climatiques.

Cette maîtrise vous prépare à une carrière stimulante dans le domaine de la santé publique, notamment en tant que :

- Assistant ou professionnel de recherche
- Agent de recherche
- Agent de projet, de promotion de la santé
- Consultant
- Hygiéniste du travail/environnement
- Inspecteur du travail
- Responsable santé /sécurité / environnement

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Hygiène du travail	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-488-1-1	Jour Soir
Médecine	Doctorat de 1 ^{er} cycle	200 crédits	1-450-1-0	Jour
Santé publique	Doctorat	90 crédits	3-481-1-1	

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en santé environnementale et santé au travail, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, de chimie ou dans un domaine connexe ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Toxicologie, Analyse du risque et Hygiène du travail, dans un domaine des sciences de la santé ou dans une discipline appropriée tels la biologie, l'aménagement, la géographie ou le droit ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Environnement, santé et gestion des catastrophes et Santé environnementale mondiale
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

2. Transfert

Un candidat peut être admis à la M. Sc. avec stage ou avec travail dirigé après la réussite de 15 crédits de cours du D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque), du D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), du D.E.S.S. (hygiène du travail), du D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou à la fin de la scolarité du microprogramme du 2^e cycle (santé environnementale et santé au travail). Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. En plus de cette recommandation, l'étudiant inscrit à l'un des D.E.S.S. devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 au terme de 15 crédits complétés. L'étudiant inscrit au microprogramme devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 au terme de la scolarité complétée. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. ou au microprogramme devra accompagner la demande d'admission. Pour le transfert à partir de l'un des D.E.S.S., l'option choisie pour la maîtrise devra correspondre à la même spécialisation que le D.E.S.S.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

La scolarité maximale du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de préparation ou de suspension.

Pour les candidats admis à la maîtrise avec travail dirigé ou avec stage, après avoir terminé le D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque) ou le D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes) ou le D.E.S.S. (hygiène du travail) ou le D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou le microprogramme de 2^e cycle (santé environnementale et santé au travail), la scolarité maximale est de trois ans et comprend la scolarité du diplôme ou du microprogramme. Il est possible, avec l'autorisation du Comité des études supérieures du programme, d'ajouter un délai additionnel de un an pour compléter le travail dirigé ou le stage.

4. Évaluation du travail dirigé et stage

Le jury du travail dirigé et du stage est composé du directeur du travail dirigé ou du responsable de stage, du codirecteur éventuel et d'un professeur rattaché au département. Les candidats doivent de plus présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre d'un exposé oral.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comporte 30 crédits de cours (33 dans le cas de l'option hygiène du travail) dont au moins 27 doivent être de 2^e cycle (sauf pour l'option Hygiène du travail dont les 33 crédits obligatoires sont de 2^e cycle). Si l'étudiant s'inscrit à un cours de 1^{er} cycle (qui sera obligatoirement à option), ce cours devra préalablement être approuvé par le directeur du programme.

5. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 15 mars 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 15 mars 2024

Hiver

- **Hiver 2024:** Du 1^{er} février 2023 au 1^{er} novembre 2023

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Environnement, santé et gestion des catastrophes	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-410-1-2	Jour Soir	
Sciences biomédicales	Baccalauréat	90 crédits	1-484-1-0	Jour	Limitée
Toxicologie et analyse du risque	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-486-1-2		

Structure du programme (2-488-1-0)

Version 07 (A21)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux modalités :

- la modalité avec recherche (segment 68),
- la modalité avec travail dirigé ou stage, lequel comprend les cinq options suivantes:
 - l'option Analyse du risque (segment 70),
 - l'option Toxicologie générale (segment 71),
 - l'option Environnement, santé et gestion des catastrophes (segment 72),
 - l'option Hygiène du travail (segment 73),
 - l'option Santé environnementale mondiale (segment 74),

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 68 PROPRE À L'OPTION RECHERCHE

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 38 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, 4 crédits à option incluant 1 crédit en éthique et 3 crédits au choix.

Bloc 68A

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 60041	Séminaire 1	0.0	MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0J
MSN 60042	Séminaire 2	2.0	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J

Bloc 68B Analyse de données

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MSN 6026	Méthodes d'analyse de données	3.0J
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0J
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J

Bloc 68C

Choix - 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez choisir l'un des cours proposés ou tout autre cours jugé pertinent dans la banque de cours de cycles supérieurs de l'École de santé publique (ENV, MSN, TXL, par exemple) préalablement approuvé par le responsable de programme.

Bloc 68D - Éthique de la recherche

Option - 1 crédit

COURS	TITRE	CR.H.
BIE 6046	Introduction : éthique de la recherche	1.0J
MMD 6005R	Éthique et recherche en santé	1.0

Bloc 68E - Mémoire

Obligatoire - 30 crédits

COURS	TITRE	CR. H.
MSN 6600	Mémoire	30.0

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION ANALYSE DU RISQUE

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, 15 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un stage et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0S	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0J	TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0S
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0J	TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0J
MSN 6146	Toxicologie prédictive	3.0J	TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0S
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J			

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devez vous inscrire à l'un des cours proposés ou tout autre cours jugé pertinent dans la banque de cours de cycles supérieurs de l'École de santé publique (ENV, MSN, TXL, par exemple) préalablement approuvé par le responsable de programme.

COURS	TITRE	CR.H.
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0S
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0S

Bloc 70C Travail dirigé OU stage

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
MSN 6900	Travail dirigé	15.0
MSN 6910	Stage	15.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'OPTION TOXICOLOGIE GÉNÉRALE

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un stage.

Bloc 71A

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0S	TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0S
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0S	TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0J
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0J	TXL 6012	Toxicologie des médicaments	3.0J
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0J	TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0S
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J	TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0S

Bloc 71B Travail dirigé OU stage

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
MSN 6900	Travail dirigé	15.0
MSN 6910	Stage	15.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'OPTION ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET GESTION DES CATASTROPHES

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 15 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un stage, et 9 crédits au choix.

Bloc 72A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0S	MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0J
ENV 6003	La protection de l'environnement	3.0S	MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0S
HEC 6211	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (DDRS40402)	3.0	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J
MSN 6027	Bases en toxicologie et en épidémiologie	3.0J			

Bloc 72B

Choix - 9 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez choisir dans la banque de cours de cycles supérieurs de l'École de santé publique (ENV, MSN, TXL, par exemple) ou encore tout autre cours de 2e cycle provenant d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, préalablement approuvés par le responsable de programme.

Bloc 72C

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
MSN 6900	Travail dirigé	15.0
MSN 6910	Stage	15.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'OPTION HYGIÈNE DU TRAVAIL

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

Bloc 73A

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GIN 6410	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)	3.0	MSN 6025	Hygiène de l'environnement	3.0J
GIN 6841	Sécurité industrielle (IND8841)	3.0	MSN 6026	Méthodes d'analyse de données	3.0J
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0S	MSN 6112	Stratégie d'évaluation des risques	3.0J
MSN 6022	Techniques d'évaluation des agents chimiques	3.0J	REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0S
MSN 6023	Agents physiques : mesure et maîtrise	3.0S	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J
MSN 6024	Ventilation et protection individuelle	3.0J			

Bloc 73B Travail dirigé OU stage

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
MSN 6901	Travail dirigé	12.0
MSN 6911	Stage	12.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'OPTION SANTÉ ENVIRONNEMENTALE MONDIALE

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 21 à 24 crédits à option, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé ou à un stage, et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 74A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0J	MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0J
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0S	MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0J
MSN 6027	Bases en toxicologie et en épidémiologie	3.0J	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J
MSN 6028	Changements climatiques : impact santé	3.0J			

Bloc 74B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ENV 6006	Gestion des menaces biologiques	3.0	MSN 6144	Communication et catastrophes environnementales	3.0S
HEC 6211	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (DDRS40402)	3.0	MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0S
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0S	MSO 6501	Pratiques de santé mondiale	3.0S
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0J			

Bloc 74C

Choix - Maximum 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez choisir un cours jugé pertinent parmi les répertoires des départements de médecine sociale et préventive, de gestion, d'évaluation et de politique de santé, de santé environnementale et santé au travail, ou autre, préalablement approuvé par le responsable de programme.

Bloc 74D Travail dirigé OU stage

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
MSN 6900	Travail dirigé	15.0
MSN 6910	Stage	15.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Environnement, santé et gestion des catastrophes	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-410-1-2	Jour Soir
Pharmacie	Qualification	64 crédits	1-675-1-2	Jour
Pharmacologie	Maîtrise	45 crédits	2-520-1-0	Jour
Santé publique	Maîtrise	45 crédits	2-481-1-4	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Thèmes de recherche

- Santé environnementale
- Analyse et gestion du risque
- Contaminants prioritaires
- Contaminants de l'air, l'eau, le sol, les aliments
- Aérosols et nanoparticules
- Évaluation des expositions environnementales et professionnelles
- Relation exposition environnementales et professionnelles et maladies
- Stratégies de mesure des expositions
- Stratégie de mesures des effets
- Biomarqueurs d'exposition et d'effet
- Toxicocinétique et toxicodynamique
- Modélisation pharmacocinétique
- Modélisation des expositions professionnelles et environnementales
- Catastrophes environnementales
- Impacts sanitaires des changements climatiques En savoir plus. : <http://espum.umontreal.ca/lespum/departement-de-sante-environnementale-et-sante-au-travail/presentation-du-departement/champs-dexpertise/>

Chaires et groupes de recherche : <http://espum.umontreal.ca/recherche-et-reseaux/chaire-et-unites-de-recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche